

Monsieur le Ministre Délégué à l'Industrie
Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
139 rue de Bercy 75572 Paris cedex 12

À Toulouse, le

Le Conseil d'Ecole de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunication de Paris (ENST), s'est récemment prononcé sur le renouvellement du mandat de son Directeur. Le Conseil d'Administration du Groupe des Ecoles des Télécommunications (GET) en a fait de même quelques semaines plus tard.

Ces deux réunions ont permis de mettre à jour une opposition très déterminée de l'ensemble du personnel de l'ENST et de ses élèves, au renouvellement du mandat du Directeur actuel, M. Marc Peyrade, témoignant d'une rupture profonde entre l'Ecole et l'équipe de Direction. Cette opposition s'est manifestée notamment par la publication d'une motion de défiance signée par 33 (puis 35) des 39 Professeurs ou Directeurs d'Etudes de l'Ecole, par une consultation de l'ensemble des personnels qui se sont, à plus de 70% des suffrages, exprimés contre le renouvellement de M. Peyrade, et par des votes de rejet des représentants des personnels et des élèves dans ces deux conseils.

Sans revenir sur les raisons, multiples et durables, de cette grave crise de confiance, il nous semble donc que le Directeur actuel n'est aujourd'hui pas le mieux placé pour préparer l'ENST à affronter sereinement les bouleversements structurels du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche publique qui se profilent. Pour en citer quelques uns :

- la limitation prévisible des dépenses publiques, réduisant les marges de manoeuvre des organismes publics tels que le GET, et par répercussion, de l'ENST, et leur imposant de trouver de nouvelles ressources ;
- la modification du vivier étudiant de l'école, conséquence en particulier de la montée en régime dans les universités françaises du système LMD ;
- l'internationalisation des formations supérieures, qui place l'école dans une situation de concurrence accrue et lui impose de développer de nouveaux partenariats ;
- les réformes du dispositif de recherche publique, se traduisant par une loi d'orientation prévue pour la fin de l'année 2004.

Notre crainte est forte, que dans un contexte général de fragilisation des grandes écoles, l'ENST ne soit lourdement handicapée par cette situation de crise interne et soit entraînée sur la voie du déclin.

Pour ces raisons, et dans le but de préserver cet outil essentiel de recherche et d'enseignement supérieur qu'est l'ENST, j'ai l'honneur de vous demander de ne pas nommer Monsieur Marc Peyrade pour un troisième mandat de Directeur de l'ENST et de procéder à son remplacement par une personnalité consciente des défis que nous rencontrons et capable d'y faire face.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.